

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 22 décembre 2021

### **HÉBERGEMENT D'URGENCE : PRISE EN CHARGE DES FAMILLES AU GYMNASÉ DE CUSSET (VILLEURBANNE)**

Depuis vendredi 17 décembre, les associations de parents d'élèves de l'école Ernest-Renan occupent le gymnase de Cusset (Villeurbanne) pour y installer des familles sans domicile. L'occupation d'un équipement sportif communal n'est pas une solution adéquate, particulièrement s'agissant de familles, dont les enfants sont scolarisés à l'école Ernest Renan, qui nécessitent une réelle prise en charge.

Par conséquent, Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, et Cédric VAN STYVENDAEL, maire de Villeurbanne, ont souhaité que le gymnase de Cusset puisse entrer dans le dispositif d'hébergement d'urgence. Ainsi, l'État finance l'opérateur social qui gèrera l'équipement communal mis à disposition par la Ville de Villeurbanne. Dès aujourd'hui, mercredi 22 décembre, une cinquantaine de personnes qui dorment sur le site bénéficieront de l'accompagnement sanitaire et social de la Croix Rouge. Un diagnostic social approfondi sera effectué par la Maison de la veille sociale permettant l'orientation progressive de ces personnes vers d'autres structures ou dispositifs.

La maison de la veille sociale (MVS) recense toutes les demandes d'hébergement et oriente, sur la base d'un diagnostic social, les ménages vers les places déclarées vacantes par les structures d'hébergement.

Le parc d'hébergement d'urgence compte 7897 places (contre 6557 places en 2020) ouvertes toute l'année. Dans une démarche partenariale engagée avec l'ensemble des acteurs locaux, plus de 400 places supplémentaires à ce jour viennent renforcer le dispositif existant.

Pour ce faire, la politique d'hébergement menée par l'État dans le Rhône et la Métropole de Lyon mobilise des moyens financiers importants qui s'élèvent à plus de 78 millions d'euros en 2021.

**Cabinet du préfet de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

**Service communication de la Ville  
de Villeurbanne**

Maité DEWUFFEL-DESSART

Tél : 07 86 91 94 74

Mél : maite.dewuffel-dessart@mairie-villeurbanne.fr